

Bulletin Communal



N° 28 - Décembre 2023



DAMMARTIN-sur-Meuse

Le mot du maire



Cette année 2023 a été marquée, pour notre commune, par deux grands chantiers. La restauration de l'ensemble des vitraux de notre église par l'atelier des vitraux de Jean-Marc FEVRE de Villers le Sec (51). Le coût total de cette rénovation est de 39 663.00 € HTVA. Le second chantier important a été l'aménagement des abords de la mairie. L'ancienne cour de récréation a été supprimée pour laisser place à des massifs végétalisés et des places de stationnement. Le coût total du projet est de 43 972.00 € HTVA. Sans les aides de l'État, de la Région et du Département ces chantiers n'auraient pas pu être entrepris.

La vie d'un village ne repose pas sur les seuls travaux que l'on peut y entreprendre. C'est la vie associative qui en constitue le cœur battant. Les deux années COVID ont douché les enthousiasmes et le village a été privé des traditionnelles animations associatives. 2023 marque le retour complet de toutes les activités du comité des fêtes et du club des Bassignots.

Le début 2024 va être marqué par le recensement des habitants de Dammartin. C'est une étape obligatoire pour chaque citoyen mais aussi un moment très important pour une collectivité. En effet, il découle de ce recensement le montant des dota-

tions de l'État et des aides diverses indispensables au fonctionnement communal. Je vous remercie d'avance pour l'accueil que vous réserverez à Marie-Laure CLERC, à qui il a été confié le rôle d'agent recenseur.



A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite que 2024 soit une année plus sereine pour chacune et chacun d'entre nous, empreinte d'un esprit de responsabilité collective alors que le contexte est chahuté et soumis à un avenir incertain.

Au nom du conseil municipal de Dammartin-sur-Meuse, des membres des associations et des salariés, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et je vous adresse pour 2024 mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Joël Millé

Sommaire :

• Mot du maire	1
• Travaux 2023	2-6
• Projets 2024	7
• La vie dans notre commune	8-13
• Les cavalières	14
• Tarifs et locations	15
• Le club des Bassignots	16
• Le Comité des fêtes	17
• Saint Hubert	19
• Les oiseaux de nos jardins	20-21
• Recensement 2024	22
• Lingoo	23
• Carte mobilité inclusion	24
• Jeux	25
• Nouveaux habitants	26
• État civil	27
• Calendrier	28
• Réponses aux jeux	28

TRAVAUX ET RÉALISATIONS 2023

Décembre

Réparation rupture canalisation

Le 13 décembre 2022, la canalisation de distribution d'eau potable en fonte de la rue de la Chapelle a subitement éclaté provoquant une fuite très importante. Pour préserver le niveau des cuves du château d'eau, l'approvisionnement du village a dû être coupé plusieurs heures.

L'intervention rapide, mercredi 14 au matin, de l'entreprise PERROT de Montigny, a permis de réparer les dégâts. Le remplacement d'un tronçon du tuyau a été nécessaire. Le mercredi à midi, la distribution d'eau pour tout le village était rétablie.



Janvier

Cimetière signalétique reprise de tombes

Samedi 7 janvier, la signalétique de reprise de tombes en terrain commun a été mise en place. 73 emplacements avaient été recensés par la commission en été 2022. Ils sont considérés soit en état d'abandon soit dangereux car instables. Les familles concernées ont jusqu'au 31 décembre 2023 pour s'adresser à la mairie.



Janvier

Changement robinet salle des fêtes



Le 18 janvier, l'entreprise de plomberie PBG est intervenue à la salle des fêtes pour d'une part installer une séparation à côté de l'urinoir et d'autre part pour changer le robinet de l'évier de la cuisine, changement demandé depuis longtemps par les utilisateurs.



Février

Éclairage parking salle des fêtes



Lors de sa séance du 21 décembre 2021, le conseil municipal avait validé la pose de deux points lumineux publics supplémentaires. Un sur un poteau existant rue de la Côte Pré et un second pour éclairer davantage le parking de la salle des fêtes. Jeudi 2 février l'entreprise d'électricité GARS et REGNIER de Clefmont, sous l'égide du SDED52, a installé ces nouveaux équipements. Cet investissement répond aux préconisations du diagnostic d'accessibilité de la salle des fêtes réalisé en avril 2016.

Mars

Porte d'accès pour la réserve incendie de Malroy

Certains l'ignorent peut-être, mais la commune de DAMMARTIN-sur-Meuse dispose d'une réserve incendie de 750 m² à Malroy soit environ 1000 m³ en condition hivernale. Afin de sécuriser l'accès à ce bassin de Malroy déjà clôturé et faciliter l'entrée

aux pompiers si besoin, le 10 mars, Bastian SIVADE a remplacé l'ancienne porte vieillissante par une nouvelle porte grillagée plus accessible.



Le parvis de la mairie fait peau neuve

Mardi 14 mars, l'entreprise MARTEL de Chaumont a entamé les travaux d'aménagement de la cour de la mairie. Le conseil municipal réuni le 21 septembre 2021 avait validé à l'unanimité le projet de rénovation des abords de la mairie. Notre commune a profité de l'opportunité d'un financement avantageux. En effet, la région Grand-



Est, dans le cadre de son plan de relance, aidait à hauteur de 50% les travaux d'aménagement des abords des bâtiments publics dans les communes de moins de 500 habitants. Le Conseil Départemental a suivi en subventionnant 20% du montant des travaux.



C'est la proposition d'aménagement de l'entreprise MARTEL qui a été retenue. Le conseil municipal a souhaité quelques modifications qui ont fait évoluer le projet pour aboutir à un plan final.



Les grilles et l'ancien mur de l'école ont été démontés. Le revêtement de la cour de récréation et du préau a été enlevé. Au préalable, les réseaux d'évacuation des eaux ont été remplacés. L'espace ainsi dégagé a permis de dessiner les nouvelles allées d'accès, de mettre en place des espaces végétalisés et la création de trois places de stationnement dont une accès PMR.



Ce nouvel aménagement redonne au centre du village son statut d'espace public moderne et ouvert. La nouvelle disposition permet d'offrir une vue plus dégagée et une certaine perspective au bâtiment communal.



Avril

Mise en place d'une table de ping-pong extérieure

Lors de la séance du 21 septembre 2021, le conseil municipal avait décidé la rénovation du revêtement du terrain de sport de la place Drouhet ainsi que l'installation d'une table de ping-pong extérieure.

Le samedi 15 avril, des conseillers municipaux aidés par Quentin et un engin de manutention du Gaec des Allées, ont mis en place la lourde table en béton.

La demande des adolescents de DAMMARTIN-sur-Meuse est désormais exaucée. Cet investissement a bénéficié de 35 % de subventions de l'État et de 30 % du département.

Il est à noter qu'une partie du financement de cet équipement provient de l'association le CAMM ET LES ON qui avait souhaité, lors de sa dissolution, que le solde de ses comptes (667 €), provisoirement confié au comité des fêtes, soit investi pour les jeunes du village. C'est maintenant chose faite.



Avril

Installation de trois poubelles aux Étangs du Petit Val

Le 22 avril 2023, Jérôme Chaumonot, responsable des étangs, a installé trois nouvelles poubelles autour des plans d'eau. A l'automne dernier l'association DEFIS 521 avait réalisé les socles en béton. Ces trois poubelles réparties sur le pourtour des étangs permettront peut-être de diminuer la quantité de déchets sauvages laissés un peu partout le long des rives.

Avril

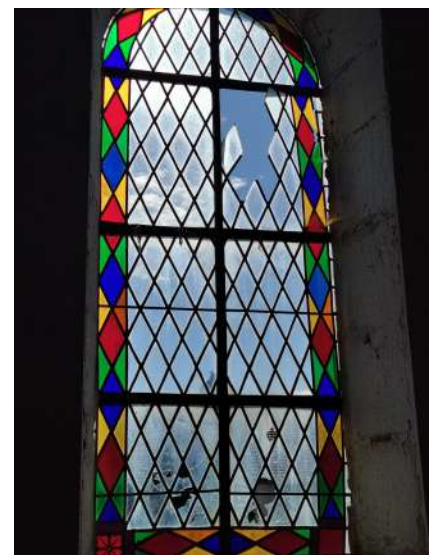
Démontage de deux vitraux endommagés par le vent

Fin mars, un violent coup de vent a endommagé deux vitraux de l'église. Assurée pour ces dégâts, la commune a demandé à Jean-Marc FÈVRE de l'Atelier des Vitraux de Villers-le-Sec dans la Marne de restaurer ces deux baies.



Mardi 18 avril, Jean-Marc FÈVRE avec un de ses salariés a procédé au démontage minutieux des huit éléments qui constituent chaque vitrail. Pour ce faire il faut installer un échafaudage. Chaque panneau doit être numéroté, enlevé avec précaution et les gabarits pris avant de les transporter en atelier.

Là, les verres sont nettoyés, les pièces brisées sont réparées et les réseaux de plomb restaurés.



Avril

Curage fossé chemin communal dit du Grand Voux

Le 27 avril, l'entreprise MATHIEU TP d'Outremécourt a curé le fossé du chemin communal dit du Grand Voux (chemin de la haie de Pouilly) sur environ 600 mètres. Le reprofilage était devenu nécessaire pour préserver la structure du chemin. Lors des périodes de pluie, l'eau ravinait et endommageait gravement le revêtement.



Mai

Remplacement borne à incendie

Depuis un certain temps, la borne à incendie enterrée située au 59 rue principale laissait écouler un filet d'eau. Malgré les multiples tentatives de fermeture en force, cette fuite persistait. La borne étant irréparable, le changement complet s'avérait la seule solution surtout en ces temps de restriction d'eau.

Mardi 2 mai, l'entreprise Martel de Chaumont a retiré la borne fuyarde pour la remplacer par une borne incendie neuve enterrée.



Mai

Maçonnerie du muret de la Mairie et de l'escalier de l'église

Durant le mois de mai, Gérard STASSE de Neuilly-l'Évêque a maçonné l'extrémité du muret de la cour de la Mairie qui avait été raccourci pour les travaux de rénovation. Il a également réparé les marches du poron de l'église et maçonné les joints des pierres du parvis.



Mai

Remontage des premiers vitraux restaurés

L'équipe de Jean-Marc FÈVRE a réinstallé, le 5 mai, les deux premiers vitraux restaurés.

Avant d'être posés, les châssis en fer ont été nettoyés et peints pour les protéger de la corrosion. Ensuite les huit éléments qui composent le vitrail sont mis en place soigneusement. Pour terminer, un solin est maçonné autour du vitrail à l'intérieur et à l'extérieur pour assurer l'étanchéité.



Juin

Pose des bandes podotactiles

Après avoir laissé sécher les bétons désactivés plusieurs semaines, l'entreprise Martel a mis en place, le 29 juin, les bandes de marquages podotactiles en gravier rouge. Elles répondent aux normes d'accessibilité en permettant aux personnes à vision réduite de se repérer pour accéder à la mairie ou à l'agence postale.



Août

Pose du décor à la Mairie

Le nouvel aménagement de la cour de la mairie, avec la suppression de l'abri bus avec ses marches d'accès et de l'ancien local de rangement de l'employé communal, a laissé une ouverture. Pour éviter des chutes, plusieurs options se présentaient.

L'idée retenue a été de faire découper par l'entreprise, de Steve THEVENY, artisan métallier à Heuilley-Cotton, une feuille de métal thermolaquée représentant deux arbres. Outre l'esthétisme, cette solution permet d'apporter de la lumière sous le préau. Monsieur THEVENY a installé ce cadre de protection stylisé le 3 août 2023.



Septembre

Pose de protections des vitraux



La restauration des vitraux de l'église de DAMMARTIN-sur-Meuse se poursuit. Le 21 septembre, l'atelier des vitraux de Villers-le-Sec de Monsieur Jean-Marc FÈVRE a installé deux nouveaux vitraux rénovés. Des protections grillagées ont été installées devant les vitraux. Ces cadres permettront d'éviter des futures détériorations accidentelles. Le grillage en inox permettra une protection beaucoup plus longue.

Octobre

Le 31 octobre de retour d'atelier, trois nouveaux vitraux restaurés ont été remis en place. Les jours suivants les deux vitraux derrière le chœur ont été démontés entièrement pour un passage en atelier. Il s'agit des deux baies les plus endommagées.

Novembre



Le 29 novembre le vitrail Saint-Martin a retrouvé sa place au-dessus du portail d'entrée de l'église. Quelques fragments abimés ont été remplacés. Une protection grillagée est désormais installée.



- **PLUI-H** - Le dossier du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) géré par la communauté de communes du Grand-Langres a pris beaucoup de retard, les premières propositions de zonages ont été présentées en septembre 2022 . Les prochaines étapes :

- Consultation de l'ensemble des Personnes Publiques Associées en décembre 2023 au plus tard

- Mise en place de l'enquête publique février/mars 2024

Avant une approbation prévue été/rentree 2024 si les avis sont favorables.

- **Travaux de réfection des trottoirs** - Le conseil municipal réuni le 21 juin 2022 a décidé d'accepter les devis pour le remplacement du revêtement des trottoirs rue Principale à l'entrée du village côté Meuse. Le financement étant assuré, les travaux débiteront dès que le diagnostic d'assainissement aura vérifié le bon raccordement des habitations de ce quartier aux réseaux d'égout et d'eaux pluviales .



- **Achat de bâtiments et de terrains rue de la Chapelle** - Pour financer ce dossier, des aides ont été sollicitées auprès de l'État, de la Région et du Département. A ce jour la commune a reçu deux accords de subvention de la part de l'État et du Fonds Vert.

- **Diagnostic système d'assainissement** - Le 3 octobre 2022, la commune a confié au bureau d'études de la direction de l'environnement et de l'ingénierie du territoire du département de la Haute-Marne une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour ce dossier. C'est le bureau d'études SOLEST Environnement de Chaumont qui a obtenu l'appel d'offres. Depuis le printemps, un premier état des lieux a été réalisé. Durant l'année 2024, cette étude diagnostic devrait permettre à la commune d'obtenir une liste hiérarchisée des dysfonctionnements de notre réseau d'assainissement ainsi qu'une estimation des montants des investissements à programmer. L'un des points à travailler est notamment l'élimination des eaux blanches parasites (eau de pluie) qui nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration. Ces investissements seront subventionnés à 80% par l'agence de bassin Rhin-Meuse.

Informations

Le secrétariat de mairie sera fermé

lundi 25 décembre, jeudi 28 décembre 2023

et lundi 1^{er} janvier 2024.

En cas d'urgence, s'adresser

au maire ou aux adjoints .

**FERMETURE ANNUELLE DE L'AGENCE POSTALE
et de la MEDIATHÈQUE**

Du samedi 30 décembre 2023

au samedi 6 janvier 2024 inclus.



LA VIE DANS NOTRE VILLAGE EN 2023

SPECTACLE DE NOEL 2022

Lundi 19 décembre 2022, la municipalité et le comité des fêtes ont convié les enfants du village et des communes environnantes ainsi que leurs parents à un après-midi récréatif.

Devant plus de 80 spectateurs, la troupe "Noproblemot" a eu le plaisir de présenter son spectacle de

Noël 100 % haut-marnais.

L'acteur principal, Ludovic Olivier, jouait le rôle du magicien. Il est un des anciens instituteurs de l'école de Dammartin-sur-Meuse.



Tout au long de l'après-midi, une interaction s'est installée avec le jeune auditoire, des chansons reprises par le public, des mimes., le tout sur le thème de la magie de Noël.

Le père Noël n'étant pas disponible, la troupe s'est chargée de distribuer des petits cadeaux à tous les participants à l'issue du spectacle. Chacun est reparti avec un pendentif représentant la Magie de Noël à accrocher dans son sapin. Pour terminer cet après-midi, la municipalité et le comité des fêtes ont offert un goûter à tous les spectateurs.

HUMOUR

15 janvier 2023, la tempête "Gérard" balaye la France depuis quelques jours. C'est la stupeur, l'un des lutins a disparu :



"Coucou, je confirme, un lutin a bien pris la poudre d'escampette et ça doit être celui qui avait les lunettes de soleil. Pas étonnant avec un temps pareil, il est parti sur la côte." MB



ATELIERS NUMÉRIQUES

A partir du mardi 7 février, les habitants de DAMMARTIN-sur-Meuse qui ont souhaité améliorer leurs compétences en informatique se retrouvaient périodiquement à la mairie. Yannick DORMOY, formateur numérique du Grand-Langres, accompagnait deux groupes chaque mardi. Tous les problèmes liés à l'utilisation des ordinateurs, tablettes ou smartphones ont été abordés. C'est au total, une quinzaine d'habitants qui ont bénéficié de cette remise à niveau gratuite pour l'utilisation d'ordinateurs, de tablettes et de smartphones. La dernière séance a eu lieu le 25 juin.

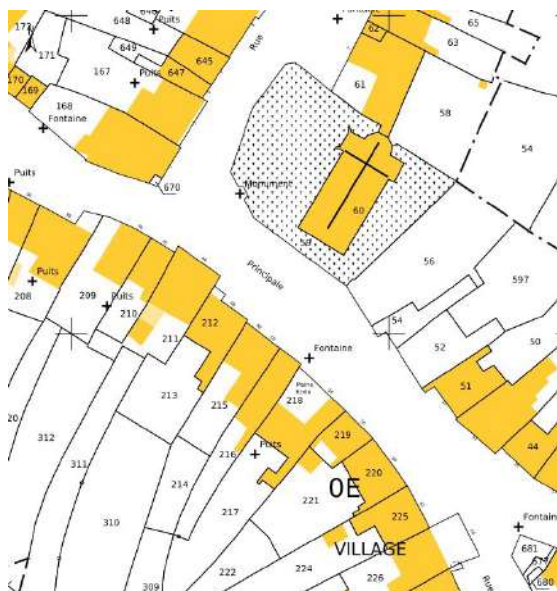


CADASTRE VECTORIEL

Jusqu'au 10 février 2023, les plans cadastraux de notre commune étaient consultables sur le site du cadastre : <https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do> sous formes de plans images scannés (application PCI Image ou raster).

À partir de cette date, toujours à la même adresse, les plans cadastraux de notre commune sont désormais vectorisés, à savoir sous format numérique (application PCI Vecteur). C'est-à-dire que les plans sont plus précis, plus détaillés et offrent davantage d'informations.

La consultation du cadastre permet de rechercher, de consulter, d'imprimer des plans de situation ou des extraits de plans et éventuellement de commander des feuilles de plans.



DÉCORATIONS DE PÂQUES

Après l'intérêt suscité par les décors de Noël installés dans les rues de DAMMARTIN-sur-Meuse, le groupe d'habitants à l'origine de ces réalisations a récidivé pour les fêtes de Pâques.

Le 28 février, les bénévoles se sont réunis à la Mairie pour apporter chacun leurs idées. Le choix des lieux d'implantation a été validé ainsi que le thème des sujets à fabriquer. C'est alors que la recherche des matériaux de récupération nécessaires à la confection des décorations a commencé. Le groupe s'est donné rendez-vous tous les jeudis après-midi de mars pour découper, peindre et fabriquer les différents personnages. Bravant les intempéries, le 30 mars, lapins, poules et moutons ont investi les abords de l'église et de Malroy.

Bravo à Isabelle pour sa belle contribution de décoration à Malroy.

Les habitants du village et les personnes de passage peuvent admirer et juger de la qualité des réalisations exposées. Ces décorations très colorées, exécutées avec beaucoup de goût et de soins, seront visibles jusqu'à fin avril.



LA VIE DANS NOTRE VILLAGE EN 2023

COUSINADE DE LA FAMILLE FLAMMARION

Jeanne et Désiré Flammarion, originaires de Dammartin-sur-Meuse, ont élevé onze enfants (dont trois d'entre eux sont encore en vie actuellement). Ce sont 45 petits-enfants qui sont venus agrandir le cercle familial.

C'est à l'initiative de l'un d'entre eux, Éric que cette cousinaide a pu avoir lieu. En décembre 2022, il a eu l'idée de réunir toute la famille, chose qui n'a pas été très facile. Mais aujourd'hui, il est fier du résultat obtenu.

En effet, dimanche 30 avril, 115 personnes de la famille Flammarion ont répondu à l'invitation d'Éric. Cousins, cousines, tantes, oncles, neveux, nièces... venant des quatre coins de France, se sont retrouvés à la salle des fêtes de Dammartin-sur-Meuse, pour partager un bon repas. Heureux de se retrouver pour certains, de faire connaissance pour d'autres. Ce fut une superbe journée et une grande première à Dammartin. Parmi l'assistance, on a pu voir le doyen âgé de 83 ans ainsi que le petit dernier de cette grande famille, âgé de 7 mois.



ENTRETIEN ANNUEL DE L'INSTALLATION CAMPANAIRE

La commune a conclu, le 26 février 2021, un contrat de trois ans pour la maintenance annuelle de l'installation campanaire de l'église. Dans ce cadre, l'entreprise Ets CHRETIEN François de Fléville-devant Nancy est intervenue mardi 16 mai. Son technicien vérifie l'état du clocher, du beffroi et des poutres qui soutiennent les cloches dont il graisse les éléments mécaniques et contrôle l'installation électrique.

A noter que l'entreprise CHRETIEN en tant qu'acteur de la préservation du patrimoine a été sélectionnée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Grand Est pour participer au Salon International du Patrimoine et de la Culture qui s'est déroulé au Carrousel du Louvre à Paris en novembre 2023.



8 MAI 2023

Cérémonie au monument aux morts.

Fabienne dépose la gerbe, les habitants présents se sont rendus ensuite à la salle des fêtes pour un vin d'honneur offert par la municipalité.

NETTOYAGE DES CHÂTEAUX D'EAU

Le 17 mai 2023, les réservoirs d'eau potable de la commune ont été nettoyés et désinfectés. Cette opération nécessite la vidange complète



des cuves. Le château de Dammartin se compose de deux cuves indépendantes de 65 m³ chacune. La poche de Malroy contient environ 20 m³ d'eau potable.

C'est l'entreprise Eau Plus Services de Frébécourt dans le département des Vosges qui, depuis plusieurs années, effectue ce travail de nettoyage et de désinfection pour notre commune.



14 JUILLET 2023

Raymond et Charlotte déposent la gerbe, devant le monument aux morts. Après un vin d'honneur, les habitants du village ont partagé le buffet froid offert par la commune.

Durant l'après-midi, les jeunes ont pu se mesurer entre eux lors de jeux proposés pour les petits et les plus grands.



ENTRETIEN DES CHEMINS

Chaque année, la commune fait entretenir les accotements de tous ses chemins, tailler les haies et faucher les terrains autour des étangs et des captages. Le 25 juillet, Benjamin NOEL de Lavilleneuve a commencé ce travail qui se déroule sur plusieurs jours.



RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les écoliers scolarisés à Saulxures ont fait leur rentrée le lundi 4 septembre. Ils ont eu, comme l'an dernier, le plaisir de reprendre l'école en musique. En effet, pour fêter l'évènement, José Vinueza Males, papa de Feeling, Helen et Yashila, originaire de l'Équateur et dont la famille est installée à Dammartin depuis plusieurs années, a proposé un mini concert avec quelques morceaux musicaux inspirés du folklore de son pays. Un moment qui a beaucoup plu aux écoliers et à leurs parents et fait oublier quelques instants la fin des vacances.



L'effectif de l'école est stable avec 29 élèves accueillis cette année contre 28 l'an dernier. Onze enfants de DAMMARTIN-sur-Meuse sont scolarisés à Saulxures : trois en CM2, un en CM1 et quatre en CP, CE1 et CE2. Trois enfants fréquentent également la classe maternelle. Corinne Gaudry et Fabienne Develay sont en charge de l'enseignement au RPI Source Meuse.

LA VIE DANS NOTRE VILLAGE EN 2023

BALAYAGE DES RUES

Le service balayage des rues des agglomérations de la communauté de communes du Grand-Langres nettoie régulièrement les trottoirs de ses 54 communes. Pour ce faire, la CCG a fait l'acquisition, il y a quelques années, d'une balayeuse dédiée à ce travail de nettoyage des caniveaux.

Ce service est pris en charge intégralement par la CCGL.



DÉPÔT SAUVAGE

Un olibrius, bien sûr anonyme, a encore frappé !

Après la dépose de ses ordures ménagères sur le terrain communal au lieu-dit Champ Fleuri, et non content de ce dépôt sauvage, cet individu a mis le feu à ses immondices, très certainement pour éviter de laisser des indices, ou plus grave, par fascination pour les flammes. Dans tous les cas, ce foyer a nécessité l'intervention des pompiers de Val-de-Meuse pour stopper la propagation de cet incendie volontaire.

Pour rappel, et comme ce n'est pas la première fois, un camion passe chaque semaine devant chaque maison pour ramasser les déchets ménagers. A Dammartin, comme dans les communes avoisinantes !

Pourquoi alors aller délibérément polluer un site avec des emballages aluminium, des couches de bébé et autres ? Pour les pièces plus encombrantes, la déchetterie est également et **gratuitement** à la disposition des particuliers. Prendre sa voiture pour aller dans les bois ou à Montigny à la déchetterie ne prend pas plus de temps !

OCTOBRE ROSE

Mercredi 11 octobre, le comité des fêtes et l'association de soutien aux opérés du sein se sont mobilisés pour accueillir des dons. Pour cette quatrième étape reliant Chalindrey à Nogent-en-Bassigny, en passant par Bourbonne-les-Bains, les coureurs et les membres du Vélo-club nogentais ont fait une halte à Dammartin-sur-Meuse.

Afin de récolter des dons, deux urnes avaient été mises à la disposition des habitants, l'une à la boulangerie Mahoudeau et la seconde à l'agence postale. Tout était réuni pour que cette manifestation enregistre un bel élan de solidarité et de générosité. Beaucoup d'habitants sont venus soutenir par leurs dons les efforts de tous ces bénévoles et ont salué particulièrement la prouesse de ces cyclistes. Lors de cette étape devant la mairie, le comité des fêtes a offert une petite collation

aux participants. Les deux urnes ont été remises à l'association avant leur départ.





11 NOVEMBRE 2023

Cérémonie au monument aux morts.

Pour honorer les combattants, de notre commune et de toute la France, disparus pendant la guerre 14-18, les dammartinoises et les dammartinois se sont recueillis devant le monuments aux morts. Christian a fleuri la stèle avant une minute de silence.

À l'issue de cette cérémonie, les personnes présentes ont passé ensemble un moment de convivialité à la salle des fêtes autour d'un vin d'honneur.

DÉCORATIONS DE NOËL



"... Ils éteignent les étoiles à coup de canon...
 ...Il est grand temps de rallumer les étoiles...
 ... Voilà, voilà l'histoire de toutes les étoiles
 Et depuis ce soir-là, j'allume aussi l'un après l'autre
 Tous les astres intérieurs que l'on avait éteints..."

Guillaume Apollinaire



LES CAVALIÈRES DE DAMMARTIN

Qu'est ce que tu fais ce samedi après-midi ?

Je peux pas, j'ai cheval !

Certaines sont tombées toutes petites dans la marmite. Pour d'autres, c'est un rêve réalisé. Elles ont toutes en commun l'amour et la passion du cheval. Elles pratiquent leur sport favori au cercle hippique nogentais ou aux écuries du Pélin. Un centre équestre est un lieu où l'on peut échanger



avec de nombreuses personnes qui partagent la même passion. Il n'est pas forcément aisé de

pouvoir posséder et entretenir un équidé. Le cercle hippique permet de réaliser ce rêve par procuration,

d'apprendre à prendre soin d'un animal, de le brosser, le bouchonner, le câliner... En fonction de la personnalité de chacun, il est

possible de nouer une réelle complicité avec certains

Hauteurs des obstacles

Club 4 : 65 cm

Club 3 : 75 cm

Classement final départemental 2023

Club 3 : Julie 1^{ère}

Club 4 : Emy 1^{ère} et Camie : 3^{ème}



chevaux chouchous, de communiquer avec eux. Un cheval est un animal intelligent à qui l'on peut confier ses joies, ses chagrins, ses doutes, et qui vous redonne confiance.

Le cours d'équitation permet d'acquérir la technicité nécessaire pour le monter et chérir, un jour peut-être, le rêve de posséder son propre

cheval.

L'équitation favorise le respect des autres, de la vie animale, donne le goût de l'effort, de l'engagement et de la persévérance. La cavalière jurée sur son destrier, le rêve de liberté devient accessible.

Notre commune a la chance d'avoir plusieurs jeunes filles du village passionnées d'équitation et

certaines sont depuis quelques années des cavalières accomplies .

Tout au long de l'année 2023 elles ont participé à des

concours de sauts d'obstacles dans plusieurs centres hippiques au niveau départemental et régional. Elles hissent haut les couleurs de leur club. Bravo à toutes ces cavalières.

Elysa : Galop 1

Maud : Galop 2

Emy : Galop 5

Camie : Galop 5

Julie : Galop 6



LES NIVEAUX ÉQUESTRES

INTERMÉDIAIRE (Galop 1-2) Pour les cavaliers intermédiaires qui sont à l'aise aux 2 allures (le pas et le trot enlevé et commencent à aller au petit galop) en extérieur. Le cavalier intermédiaire peut préparer, monter et descendre de son cheval sans assistance, utiliser des techniques de base, trotter enlevé pendant au moins 10 minutes, changer et contrôler l'allure du pas au trot.

CONFIRMÉ (Galop 3-5) Pour les cavaliers confirmés qui sont à l'aise aux 3 allures (le pas, le trot et le petit galop) sur

un terrain d'extérieur varié. Les cavaliers confirmés qui montent régulièrement ont une bonne assiette et sont confiants de leur propre capacité. Ils sont capables de contrôler la vitesse du cheval et les changements de direction à n'importe quelle allure et dans n'importe quelle circonstance si nécessaire.

EXPÉRIMENTÉ (Galop 6 et plus) Pour les cavaliers expérimentés qui sont à l'aise aux 3 allures (le pas, le trot et le galop) sur un terrain d'extérieur varié et avec tout type de chevaux incluant ceux qui ont beaucoup de sang. Les cavaliers expérimentés ont une bonne forme physique, une main douce et une position stable.

TARIFS ET LOCATIONS

Les calendriers des disponibilités des deux salles sont désormais consultables sur le site internet : <http://www.dammartin-malroy.fr/index.php>

Prévoir un supplément pour la consommation d'électricité et la location de vaisselle.

Salle des Fêtes	Habitants de Dammartin	Extérieurs au village
Petite salle seule	10 €	20 €
Vin d'honneur	20 €	30 €
Journée semaine	30 €	70 €
Journée samedi ou dimanche	50 €	130 €
Journée expo-vente	150 €	150 €
Week-end complet	100 €	250 €

Parking et aire de jeux à disposition



Pour louer les salles s'adresser à :

Jean-Marc GIRARDOT

Tél : 03 25 90 34 68 ou 06 08 26 76 47

Ou

Caroline POISSE

Tél : 03 25 87 17 21 ou 07 57 55 03 92



Étangs Marcq et du Petit Val

Tarifs des Cartes de Pêche

	Année	Mois	Journée
<i>Habitants de Dammartin</i>	20 €	10 €	2,50 €
<i>Enfants de Dammartin moins de 15 ans - Gratuit</i>			
<i>Extérieurs</i>	35 €	15 €	5 €
<i>Extérieurs moins de 15 ans</i>	10 €	5 €	2 €

Pour acheter une carte de pêche s'adresser à :

*Sophie à l'Agence Postale
le matin*

Tél : 03 25 90 71 26

ou Jérôme CHAUMONOT

Mobile : 06 73 98 73 69

Il est rappelé aux pêcheurs des étangs de DAMMARTIN-sur-Meuse que la pêche des carnassiers est interdite pendant la période de frai de ces poissons. Pêche autorisée du 15 avril au 31 décembre.

VIE ASSOCIATIVE

LES BASSIGNOTS

Activités et sorties 2023



Mercredi 18 janvier : Repas des joueurs de cartes

Samedi 15 avril : Repas de printemps

Mercredi 21 juin : Journée Champêtre

Mercredi 28 juin : Repas des joueurs de cartes

Samedi 14 octobre : Concours de belote

Jeudi 16 novembre : Beaujolais nouveau

Dimanche 19 novembre : Loto

Mercredi 28 novembre : Assemblée générale



Fin de saison des joueurs de cartes pour le club des Bassignots

Le club des Bassignots a fermé ses portes pour la période estivale. A cet effet, tous les joueurs de cartes et membres de ce club s'étaient donné rendez-vous au restaurant "Chez Céline" à Sarrey afin de partager un succulent repas qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Tous se sont donné rendez-vous mercredi 1^{er} septembre, pour reprendre les parties de cartes. Les personnes désirant participer à ces réunions hebdomadaires ou, tout simplement, rompre la solitude le temps d'un après-midi sont les bienvenues. Les renseignements peuvent être pris en se rendant directement au local le mercredi à 14 h 00 à la salle des fêtes de DAMMARTIN-sur-Meuse



L'association Les Bassignots a organisé son traditionnel concours de belote. Samedi 14 octobre, 26 équipes étaient



inscrites pour passer un agréable après-midi et tenter de remporter le premier prix de ce concours. C'est à 14 h 30 que les jeux ont débuté et le concours s'est déroulé en cinq manches de dix donnes. Entre chaque partie, les joueurs pouvaient se rafraîchir et se restaurer à la buvette tenue par les membres de l'association.

Ce n'est que vers 18 h 30 que les dernières parties ont eu lieu et la victoire est revenue à l'équipe d'André et Yves qui ont remporté le premier prix, à savoir un bon d'achat de 50 € chacun, suivie par l'équipe Francis et Jean-Claude qui ont remporté chacun un bon d'achat de 40€ et en troisième position l'équipe Gérard et Philippe, un bon d'achat de 30€. Il est à noter que chaque participant s'est vu remettre un lot.

Pour clôturer une année riche en sorties et en manifestations en tous genres, le club des Bassignots a organisé le dimanche 19 novembre après-midi à la salle des fêtes de DAMMARTIN-sur-Meuse son loto annuel. Environ quatre vingt joueurs étaient présents pour tenter leurs chances. Mais c'est toujours le hasard qui décide. Les plus chanceux sont partis avec un ou plusieurs lots. Il y avait en autres à gagner une centrale vapeur, une machine à pain, un four micro ondes, une cafetière, une friteuse ainsi qu'un appareil à raclette.

Le club termine en beauté cette année au calendrier chargé. Cette association participe par ses manifestations diverses à l'animation de notre commune. D'autant plus que chaque mercredi après-midi, sous la houlette de Mauricette, les joueurs de belote, tarot, triomino, scrabble et autres jeux de société se retrouvent dans une salle mise à leur disposition par la commune.



Nouveau bureau du club des Bassignots issu de l'assemblée générale du 29 novembre 2023

Président : Christian Humblot

Vice-Président : Francis Parisot

Secrétaire : Madeleine Pérardot

Trésorière : Valérie Humblot

Membres du bureau : Léone Barthélémy, Mauricette Crance, Laurence Thiébaud, Robert Thiébault.

COMITÉ DES FÊTES

Assemblée Générale



Les habitants investis dans l'animation de leur village étaient présents à l'assemblée générale du comité des fêtes de DAMMARTIN-sur-Meuse qui s'est tenue ce samedi 11 février 2023 à la salle polyvalente.

Annick LOMBARD, trésorière, a présenté les comptes de l'année passée. L'activité 2022 avait repris timidement avec la participation du comité à l'organisation des festivités du 14 juillet et du spectacle de Noël. Le bureau est reconduit sous la présidence de Marie-Blanche PIERRE.

Après trois ans sans activité en raison de la pandémie, c'est avec optimisme que les membres du comité des fêtes, toujours soutenus par leurs fidèles bénévoles et amis, ont décidé de renouveler les manifestations des années antérieures. La journée pêche à la truite aux étangs du Petit Val se déroulera le dimanche 23 avril à partir de 8 heures. La nouvelle organisation du 14 juillet ayant donné satisfaction, elle sera maintenue cette année, en collaboration avec le conseil municipal. Et surtout le comité des fêtes prépare son grand vide-greniers du 15 août. Il propose aux particuliers et aux professionnels de réserver leurs emplacements, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Les membres du comité ont terminé la soirée en partageant un sympathique pot de l'amitié.

VIE ASSOCIATIVE

Pêche à la truite

Vendredi 21 avril, Marie-Blanche Pierre, présidente du comité des fêtes de Dammartin-sur-Meuse, avait donné rendez-vous aux bénévoles de l'association pour une mise à l'eau de truites dans l'étang.



Dimanche 23 avril, comme chaque année, une pêche à la truite avait lieu à l'étang situé route d'Avrecourt, et pour que cette journée soit un succès, 135 kg de truites en provenance de la pisciculture du Breuchin à Amont-et-Effreine (Haute-Saône) ont été déversés dans cet étang.

Soixante-et-un pêcheurs ont répondu présent

à cette manifestation. Équipés comme des professionnels, dès 8 heures, les pêcheurs ont jeté leurs lignes pour essayer de prendre le maximum de truites qui avaient été déversées deux jours plus tôt. La météo n'était pas au beau mais les pêcheurs ont pu se réchauffer devant un café et se restaurer à la buvette tenue par les bénévoles du comité des fêtes.



14 juillet

C'est par une cérémonie au monument aux morts avec un dépôt de gerbe, que les festivités du 14 juillet 2023 ont débuté. À l'issue de cette cérémonie, la municipalité de Dammartin-sur-Meuse, a convié les villageois à la salle des fêtes pour un repas gratuit en commun. Cent vingt-trois personnes (30 enfants) ont répondu à cette invitation. Au menu un buffet froid, préparé par Céline, traiteur à Sarrey.



À l'issue du repas, plusieurs jeux ont été proposés aux enfants. Un concours de fléchettes, très apprécié, a été organisé. Comme aux jeux olympiques, les gagnants recevaient des médailles et tous les participants un petit cadeau. Le traditionnel jeu de quilles était ouvert à toutes et à tous.



Une bonne ambiance a régné tout au long de la journée.

Le comité des fêtes est pleinement associé dans l'organisation de cette journée.



Vide-Greniers



La 23^{ème} édition du vide-greniers organisé par le comité des fêtes de Dammartin-sur-Meuse, mardi 15 août, a connu un franc succès malgré l'orage du matin.

Depuis 2019, les membres du comité des fêtes attendaient ce grand moment, le retour du traditionnel vide-greniers. Quatre ans d'interruption suite à la crise sanitaire ont obligé l'association à suspendre ce grand rassemblement. Ce rendez-vous estival était donc très attendu tant par les chineurs, les exposants que par les organisateurs.



Dès 6 h 30, 75 exposants étaient présents rue de la Chapelle. Les membres de l'association et beaucoup d'autres bénévoles



En marge du Comité des Fêtes, un atelier zen est proposé le mardi à 18h30, salle à l'étage de la mairie. Un petit groupe se réunit pour apprendre et pratiquer les auto-massages selon la technique Do in, la respiration en conscience et divers petits mouvements énergétiques.

En raison de la simplicité des mouvements, cette pratique est accessible à tous. Pour participer et échanger, il est toujours possible de rejoindre le groupe.

SAINT-HUBERT

Le 25 février dernier nous avons organisé notre repas de fin de chasse à la salle des fêtes de la commune, comme d'habitude sous le signe de la convivialité et de l'amitié. Toutes les personnes présentes ont participé à l'élaboration du menu qui était fourni et copieux.



A la fin de ce rendez-vous, je dressais le bilan de notre saison qui a été

étaient là pour proposer un service de restauration et de boissons tout au long de la journée.

C'est aux environs de 9 heures que le temps s'est dégradé, laissant place à un violent orage. Ce temps exécrable n'a pas découragé les exposants, dont certains qui avaient planté un barnum ont pu se mettre à l'abri, d'autres ont attendu dans la voiture ou se sont réfugiés à l'abri sous les chapiteaux de la buvette, se réchauffant en prenant un bon café dans l'attente d'une éclaircie.

Et comme "Après la pluie, vient le beau temps", c'est peu avant midi que le soleil a refait son apparition, laissant place à un après-midi très ensoleillé. Les chineurs étaient au rendez-vous afin de faire la meilleure affaire. Le stand restauration et la buvette ont été pris d'assaut laissant place à un bon moment de convivialité. Au final, les organisateurs étaient très satisfaits par la fréquentation et l'ambiance durant cette journée réussie.

très fructueuse en sangliers. D'autres espèces comme le chevreuil et le lièvre ont été un peu plus rares. Le renard refait son retour petit à petit, nous avons l'occasion de le voir plus fréquemment, je vous rappelle que nous ne prélevons pas cette espèce, par souci d'équilibre de la chaîne alimentaire et en raison de l'utilité de ce chasseur invétéré de mulots et d'autres campagnols.

Je tiens à remercier les membres du conseil ainsi que Monsieur le maire, pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

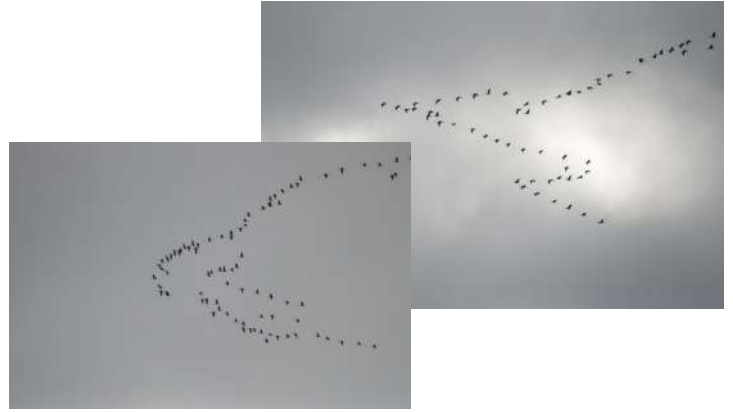
Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année.

Jean-Marc FABRE

LES OISEAUX DE NOS JARDINS



Gros Bec — Casse noyau



Grues cendrées



Pic Épeiche



Mésange bleue



Huppes fasciées

*Pour peu qu'on prenne le temps de les observer, nos jardins abritent de nombreuses espèces d'oiseaux cachés dans les arbres, les haies et arbustes.. **Bernard Clerc** les photographie depuis chez lui et nous fait partager ses observations et sa passion.*



Tourterelles turques



Chardonneret élégant



← *Faucons crécelle* ↓



Pinson des arbres



Pie bavarde



Chardonneret élégant



Verdier d'Europe



Huppe fasciée



Pic Épeiche

RECENSEMENT 2024



En 2024, DAMMARTIN-sur-Meuse réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 17 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour

vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



Marie-Laure CLERC a été nommée agent recenseur par arrêté municipal. Elle passera dans chaque maison pour déposer les questionnaires et pour vous expliquer la marche à suivre. Merci de lui réserver un bon accueil.

Les infographies ci-dessous vous expliquent à quoi sert le recensement, comment vous allez être recensés. L'INSEE propose, pour ceux qui le peuvent et qui le souhaitent, un recensement par internet plus rapide et totalement confidentiel. Mais les questionnaires papiers seront toujours disponibles.

Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon foyer ?**
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mon travail ?**
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- ... mes habitudes de vie ?**
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- ... mes données personnelles ?**
Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Recensement de la population 2024

Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.

Et si je ne suis pas chez moi ? Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?
Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne
Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile
Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire
(maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur le-recensement-et-moi.fr

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus la dotation globale de fonctionnement est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.



Linggo c'est quoi ?

Un nom de marque pour les services et informations liés à la mobilité en Pays de Langres proposé par le PETR.

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM), le PETR du Pays de Langres agit en tant qu'organisateur des services de mobilités et en concourant au développement de pratiques de mobilité plus durables et solidaires. Il est compétent pour tous les services de mobilité intégralement situé dans son ressort territorial, à l'exception des transports scolaires et du ferroviaire.

MOBILITÉ VILLAGES

TRANSPORTS À LA DEMANDE : RÉCONCILIER RURALITÉ ET MOBILITÉ



Le **Transport à la demande (TAD) Villages** permet aux habitants du territoire de se rendre des villages vers

Langres/Saints-Geosmes et les principaux bourgs-centres. Pour DAMMARTIN-sur-Meuse vers Bourbonne-les-bains ou Montigny le Roi.

La **réservation** peut s'effectuer de **3 manières** : par **téléphone** (appel gratuit) au [0800 330 130](tel:0800330130), via le [site de](#)

réservation ou **directement** en nous rendant visite au **Kiosque de la mobilité**.

Les **réservations** doivent être effectuées et confirmées **au plus tard la veille du trajet avant 14 heures, week-end et jours fériés exclus**.

Comment ça fonctionne ? Une fois votre réservation faite, un véhicule TAD vient vous chercher à l'adresse souhaitée et à l'heure indiquée. Son chauffeur poursuit son parcours en prenant en charge d'autres usagers ayant réservé. Il vous dépose aux lieux fixés lors de la réservation.

TAD « Courte distance »

(hors jours fériés) Vers le centre-bourg à moins de 15 km de chez vous.

• Montigny-le-Roi :

- ◆ Mardi matin : départ vers 10h retour vers 11 h 30
- ◆ Mardi après-midi : départ vers 14h retour vers 15 h 30

• Bourbonne-les-Bains :

- ◆ Mercredi matin : départ vers 10h retour vers 11 h 30
- ◆ Mercredi : après-midi : départ vers 14h retour vers 15 h 30

Tarifs : 2,5€ par trajet soit 5€ l'aller-retour

LINGGO C'EST AUSSI UNE PLATE-FORME DE COVOITURAGE



LINGGO, AU SERVICE DE VOTRE MOBILITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Linggo vous propose un tout **nouveau service de covoiturage** qui vous permettra de trouver facilement des conducteurs sur le territoire, ou de proposer vos propres trajets à d'autres usagers.

Le développement du covoiturage présente de nombreux atouts :

- améliorer la mobilité en milieu rural,
- lutte contre le changement climatique en limitant les émissions de gaz à effets de serre,
- réduire les frais engagés toujours plus importants dans l'entretien de nos voitures,
- proposer des solutions de mobilité pour les personnes sans véhicule.



La plateforme de covoiturage local Linggo est interopérable.

Rendez-vous sur le site de covoiturage : <https://covoiturage.linggo.fr/>

CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Pour qui : Les critères pour obtenir une CMI stationnement

Réduction importante de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pied



La capacité et l'autonomie de déplacement à pied s'apprécient à partir de l'activité relative aux déplacements à l'extérieur.

Une réduction importante de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pied correspond à une difficulté grave dans la réalisation de cette activité et peut se retrouver chez des personnes présentant notamment un handicap lié à des déficiences motrices ou viscérales (exemple : insuffisance cardiaque ou respiratoire).

Ce critère est rempli dans les situations suivantes :

- la personne a un périmètre de marche limité et inférieur à 200 mètres ;
- la personne a systématiquement recours à une aide pour ses déplacements extérieurs (aide humaine, canne ou tout autre appareillage manipulé à l'aide d'un ou des 2 membres supérieurs, véhicule pour personnes handicapées) ;
- la personne a une prothèse de membre inférieur ;
- la personne a recours, lors de tous ses déplacements extérieurs, à une oxygénothérapie (appareillage d'apport d'oxygène pour aide à la respiration) ;
- toute personne contrainte d'utiliser systématiquement un fauteuil roulant, même si elle le manœuvre seule et sans difficulté, est considérée à "mobilité réduite".

Dispositions communes : mobilité réduite et perte d'autonomie

La réduction de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pied ou le besoin d'accompagnement doit être définitif ou d'une durée prévisible d'au moins un an pour attribuer la mention « stationnement pour personnes handi-

capées » de la carte mobilité inclusion ou la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées. Il n'est cependant pas nécessaire que l'état de la personne soit stabilisé.

Lorsque les troubles à l'origine des difficultés de déplacement ont un caractère évolutif, la durée d'attribution de cette carte tient compte de l'évolutivité potentielle de ceux-ci.

Comment obtenir la CMI Stationnement ?

Pour les autres publics la carte peut être accordée après examen d'une demande auprès de la MDPH.

Votre dossier de carte de stationnement handicapé devra être accompagné des documents suivants :

1. le formulaire de demande cerfa n°15692*01 rempli, daté et signé ;
2. un certificat médical cerfa n°15695*01 rempli, daté, signé et cachet du médecin de moins de 3 mois ;
3. une copie d'une pièce d'identité ;
4. un justificatif de domicile ;

si la personne sollicitant la CMI est sous protection juridique (tutelle, curatelle), une copie du jugement et une pièce d'identité du représentant légal.

Hormis le format de la carte, la CMI stationnement respecte les critères de la recommandation européenne et le Gouvernement français a d'ores et déjà engagé des démarches auprès des instances européennes et des autres États membres en vue d'assurer une large information sur la CMI stationnement

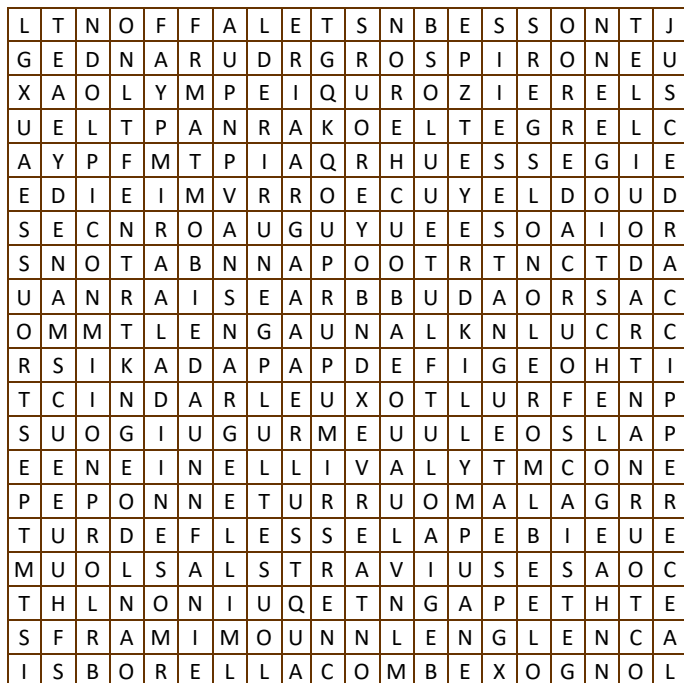


SPÉCIAL JEUX OLYMPIQUES

Mots mélangés

Retrouver la phrase mystère.

À partir de la liste des athlètes français médaillés d'or aux jeux olympiques ci-dessous, former une phrase avec les lettres non utilisées.



- | | | | |
|-----------|-----------|------------|----------|
| AGNEL | FLESSEL | LAMOUR | PICCARD |
| ASLOUM | FLUTE | LAPEBIE | PICON |
| BESSON | FOURCADE | LAVILLENIE | QUINON |
| BOREL | GALFIONE | LENGLEN | REY |
| BOUCHERON | GOITSCHEL | LONGO | ROUSSEAU |
| BOYER | GROSPIRON | MANAUDOU | ROZIER |
| CLERGET | GUIGOU | MIMOUN | STRAVIUS |
| DARLEUX | GUY | MORELON | TOURNANT |
| DOUILLET | KARABATIC | NGAPETH | TRENTIN |
| DRUT | KILLY | PAPADAKIS | VUARNET |
| DURAND | LACOMBE | PEPONNET | |
| ESTANGUET | LAFFONT | PEREC | |

Proverbe en vrac

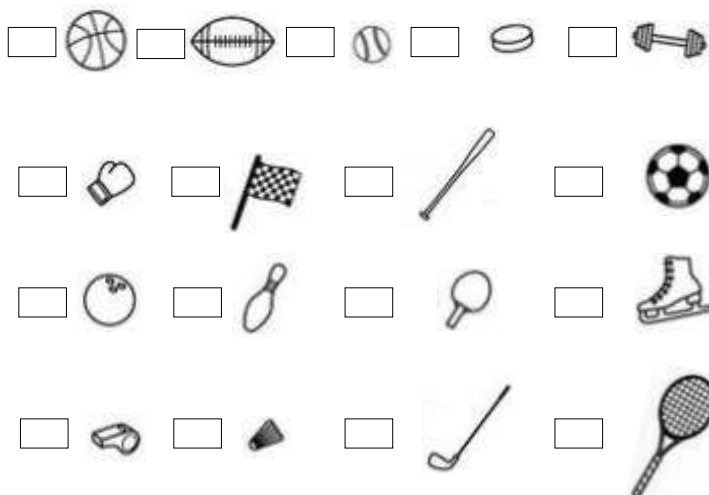
Remplacez dans l'ordre les 11 blocs de lettres ci-dessous afin de reconstituer un proverbe.

- | | | | | | | | | | | |
|------|------|-----|-----|-----|------|------|-----|------|------|------|
| BLEO | ITEE | OIN | TOU | USV | LONV | NVAP | APL | LUSL | NSEM | TSEU |
|------|------|-----|-----|-----|------|------|-----|------|------|------|



Sports en vrac

Comptez le nombre d'accessoires de sportif dans la composition ci-contre.



NOUVEAUX HABITANTS

Déborah KOROSEC et Quentin MILLÉ *oubli 2022*

Déborah et Quentin sont arrivés à DAMMARTIN-sur-Meuse en avril 2022. En provenance de Lécourt, ils habitent maintenant une maison qu'ils ont achetée et réaménagée au 13 rue du Charmoy. Déborah travaille à Chaumont dans un cabinet d'assurance et Quentin est associé au GAEC des ALLÉES.

Marie-Laure et Bernard CLERC *oubli 2022*

Marie-Laure et Bernard ont aménagé à DAMMARTIN-sur-Meuse en mai 2022. Ils occupent, rue du Pommeret, une maison neuve construite en 2021-2022. Ils habitaient précédemment à Bourbonne-les-Bains. En retraite tous les deux ils peuvent profiter du calme et de la tranquillité de DAMMARTIN-sur-Meuse.

Isabelle MILLERAND et Jean-François GÉRARD

Isabelle et Jean-François ont acheté une maison située au 26 hameau de Malroy. Depuis l'été, ils résident dans leur nouvelle acquisition qui est désormais leur résidence principale. Isabelle est professeur de lettres modernes à Nancy et Jean-François depuis cet automne est professeur des écoles remplaçant dans les classes du secteur.

Michel CRANCE

Au début de l'année 2023, Michel a acheté la maison de Maurice Henriet au 35 rue principale. Il a entrepris avec courage et savoir faire d'importants travaux de rénovation. Il habite cette maison depuis juillet 2023. Michel, originaire de Dammartin, rejoint ainsi ses deux sœurs Odile et Christine déjà résidentes dans notre commune.

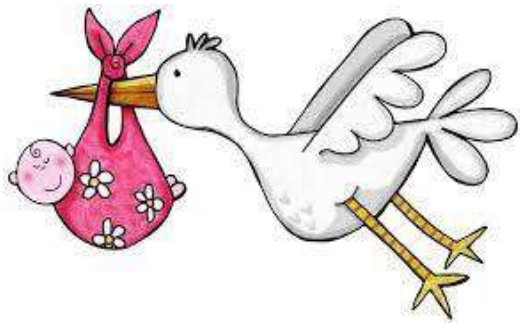
Sandra SAN-JOSÉ - Pascal VOISIN et son fils Enzo

À la recherche d'un logement, Sandra et Pascal sont depuis novembre propriétaires d'une maison au 17 rue de la Chapelle où ils résident avec Enzo le fils de Pascal. Sandra gère le magasin multiservices de Sarrey. Enzo, treize ans et demi, est collégien au CEG à Montigny. Quant à Pascal il est directeur régional Nord-Est dans une entreprise d'amélioration de l'habitat.

Le souhait de Sandra a toujours été de se rapprocher de son village de cœur, DAMMARTIN-sur-Meuse, où elle a partagé beaucoup de moments avec ses grands-parents.



Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce bulletin, aux artisans, entreprises qui interviennent avec sérieux et professionnalisme sur notre commune tout au long de l'année. Un Merci tout particulier à Thérèse et à Florence pour la relecture attentive.



Naissances



Léo ANDRES

Le 11 janvier 2023 est né Léo, fils de Justine et Freddy ANDRES. Il rejoint sa grande sœur Zoé née le 18 mai 2019. La petite famille habite au 16 rue principale. Léo est le petit-fils de Nadia Voillequin et de Dominique Andres, toutes deux habitantes de DAMMARTIN-sur-Meuse

Ninon MILLÉ

Le 5 décembre 2023, Ninon est née à la maternité de Neufchâteau. Ninon est la fille de Déborah Korosec et de Quentin Millé. Elle est la petite fille de Florence et Joël Millé et l'arrière-petite-fille de Élisabeth et Louis Crevisy.

Mariages

Marie-Charlotte et Kévin COUTURIER

Samedi 8 juillet, Marie-Charlotte Soleger et Kévin Couturier ont scellé leur union, en échangeant leur consentement mutuel à la mairie du village.

Marie-Charlotte, sans profession, est la fille d'Ahmed Soleger, retraité, demeurant à Doulaincourt-Saucourt, et de Catherine Jacquot, retraitée, domiciliée à Bourbonne-les-Bains. Kévin, est boulanger-pâtissier à Dammartin. Il est le fils de Martial Cotez, sans profession, et de Corinne Couturier, employée polyvalente, tous deux domiciliés à Leschères-sur-le-Blaiseron.

Le couple a fait l'acquisition d'une maison à Dammartin-sur-Meuse et ils sont installés depuis deux ans. Ils sont parents de cinq enfants.



Camille et Liévin VERSCHUEREN

Samedi 18 novembre, Camille Millé et Liévin Verschueren ont uni leur destinée à la mairie de DAMMARTIN-sur-Meuse.

Camille, masseur-kinésithérapeute et ergothérapeute, est la fille de Florence et Joël Millé et la petite-fille d'Élisabeth et Louis Crevisy de DAMMARTIN-sur-Meuse. Liévin, ingénieur, est le fils de Véronique et Pierre Verschueren domiciliés à Tillé près de Beauvais. Le jeune couple réside à Berck-Plage dans le département du Pas-de-Calais.

**A vos agendas
pour 2024 !**

Samedi 13 avril

Repas de printemps

Club des Bassignots
Salle des fêtes

Dimanche 21 avril

Pêche à la truite

Comité des fêtes
Étangs du Petit Val

Mercredi 8 mai

Armistice 1939 -1945

Conseil municipal
Salle des fêtes

Dimanche 14 juillet

Fête Nationale

Comité des fêtes
Conseil municipal
Salle des fêtes

Jeudi 15 août

24^{ème} Vide-Greniers

Comité des fêtes
Rue de la Chapelle

Samedi 19 octobre

Concours de belote

Club des Bassignots
Salle des fêtes

Lundi 11 novembre

Armistice 1914-1918

Conseil municipal
Salle des fêtes

Jeudi 21 novembre

Beaujolais nouveau

Club des Bassignots
Salle des fêtes

Samedi 23 novembre

Loto

Club des Bassignots
Salle des fêtes

SOLUTIONS JEUX

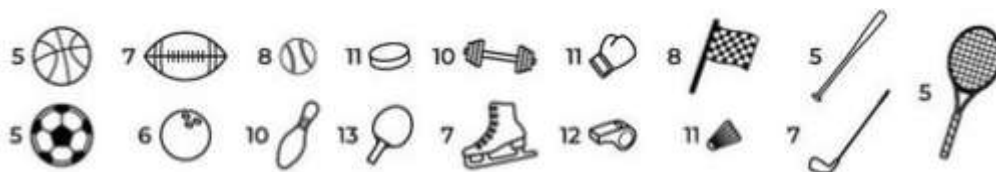
Mots mélangés

Les jeux olympiques et para-olympiques se dérouleront à Paris. Dammartin sur meuse encourage les athlètes français.

Proverbe en vrac

Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin

Sports en vrac



Le conseil municipal, les associations et les salariés vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, réussite, santé et épanouissement.